



# ENTENTE SPORTIVE SARTROUVILLE



## Assemblée Générale de l'E.S.S. section escalade

Sartrouville, le 1<sup>er</sup> mai 2019

Toute l'équipe de l'Entente Sportive de Sartrouville section Escalade se joint à moi pour vous convier à l'Assemblée Générale de la section, qui se tiendra :

**Vendredi 24 mai 2019 à 19h30**

**Gymnase Colette, au niveau du mur d'escalade  
Rue Bas-de-la-plaine, Sartrouville**

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier et affectation du résultat
- Vote de la nouvelle cotisation
- Présentation et élection des candidats au comité directeur et bureau
- Présentation du budget prévisionnel et des orientations

L'A.G. du club aura lieu après notre A.G. (date non connue à ce jour).

Jean-Luc Priou  
Président de la section Escalade

Si vous souhaitez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à adresser votre demande à l'e-mail indiqué en bas de cette page.

Pour rappel sur les droits de vote, les enfants sont représentés par un de leurs parents. Si vous ne pouvez assister à l'AG et que vous souhaitez donner pouvoir à une personne adulte, nous vous joignons une procuration que la personne de votre choix devra apporter le jour de l'AG.

### PROCURATION

Je soussigné(e) M/Mme ..... donne procuration à  
M/Mme ..... pour voter toutes les décisions proposées lors de  
l'Assemblée Générale Ordinaire.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature :

ESS Escalade – Salle d'escalade du gymnase Colette – Rue du bas de la plaine  
Complexe sportif Évariste Galois – Sartrouville  
Siège Social du Club : Place Erignac - Mairie de Sartrouville (78500)  
N° agrément Jeunesse et sport : S. AG. 78 S 313 du 02/07/1982

Site Web : <https://www.sartrouville-escalade.fr/>

Email : [sartrouville.escalade@gmail.com](mailto:sartrouville.escalade@gmail.com)

